

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 94 (1997)
Heft: 1-2

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport de la vulgarisation SAR 1996

Les frais de la vulgarisation SAR ont atteint le montant total de Fr. 95 823.50. Tous les vulgarisateurs ont été indemnisés par la SAR pour Noël 1996.

Merci au représentant de l'OFAG (Office fédéral de l'agriculture), M. Hans Jutzi, ainsi qu'à notre trésorier M. Girard de leur précieuse collaboration.

Je profite également de cette fin d'année pour remercier tous les responsables de fédérations, conseillers, moniteurs, monitrices, membres de la commission d'élevage, contrôleurs des miels, pour leur dévouement.

J'associe à ces remerciements les collègues qui, pour raison d'âge ou de santé, sont rentrés dans le rang. Ils ont fait bénéficier bon nombre d'apiculteurs de leur savoir et de leur expérience.

Le Comité central SAR, d'entente avec l'OFAG, décide d'organiser durant l'hiver 1997-1998 un cours de formation de base pour nouveaux vulgarisateurs. Ce cours sera échelonné sur 4 ou 5 samedis non consécutifs.

J'attire l'attention des responsables de fédérations : il faudra, lors de l'établissement du budget 1998, ajouter au montant habituel une somme de Fr. 1500.- par candidat que vous présenterez pour le cours de formation.

Le cours n'aura lieu qu'à condition que nous recevions 12 inscriptions au minimum.

Les candidates et candidats devront être membres de la SAR depuis une année au moins et ne pas cumuler la fonction d'inspecteur de ruchers ou aide. L'âge pour participer à ce cours devra se situer entre 30 et 58 ans.

Les présentations des candidats devront être faites uniquement par le biais des fédérations respectives. Ensuite, elles feront suivre les candidatures au responsable de la vulgarisation SAR pour le 30 mars 1997, dernier délai.

Une circulaire a été envoyée aux présidents de sections apicoles SAR.

J'informe les conseillers et moniteurs que, pour des raisons financières et pratiques, le cours de perfectionnement romand est prévu le samedi 12 avril 1997 pour les deux groupes. Une convocation vous parviendra en temps voulu.

Attention, varroas résistants ! Je voudrais vous rendre attentifs sur la résistance des varroas au traitement par Apistan (fluvalinate).

Sur huit colonies de mon pavillon, traitées correctement selon le programme conseillé avec les lanières d'Apistan du 10 août au 30 septembre 1996, j'ai constaté les faits suivants : la première quinzaine le traitement s'est avéré très efficace. Par la suite, très peu de varroas chutaient et certaines colonies dépérissaient. Soucieux de cette situation, j'ai alors traité ces colonies avec de l'acide oxalique. J'ai à nouveau observé une chute importante de varroas, de 100 à 300 par colonie, 24 heures après le traitement.

J'ai procédé encore à deux traitements à l'acide oxalique chaque quinze jours. Le 15 novembre, j'ai terminé avec un dernier traitement au Périzin.

Il est vrai que pour obtenir une efficacité optimale de ces produits, il aurait fallu traiter ces colonies en l'absence du couvain, vers fin décembre.

Après avoir constaté la situation de mes colonies, je ne pouvais pas prendre le risque d'attendre. Ces répétitions de traitements de quinze jours en quinze jours m'ont paru très valables, puisqu'une amélioration a été remarquée.

Je vous conseille vivement de contrôler vos colonies. La saison actuelle est favorable à ces traitements. Profitez d'une journée ensoleillée, à une température de 12°, pour intervenir. Mieux vaut prévenir que guérir.

Vous trouverez toutes les indications nécessaires à ces applications dans les revues d'apiculture SAR de juillet et août 1995, publiées par l'Institut de recherches apicoles du Liebefeld.

Bonne année apicole et bonne santé à vous et à vos abeilles.

Le responsable de la vulgarisation SAR
Fernand Métrailler

Les abeilles au théâtre

Nous avons le plaisir de rappeler aux amateurs de théâtre l'opérette enfantine intitulée *Au Royaume des Abeilles*, texte de Lucien Adam, musique de Jean Goze, professeur de musique à Prades, et de Francis Goze, professeur de musique à Paris.

Pour les personnes désirant le livret, écrire à Lucien Adam, route Nationale 20, 66360 Serdinya, en joignant un chèque d'un montant de Fr. 130.- (envoi en recommandé).

Bibliothèque SAR

Voici un message de votre rédacteur.

Les quelque 3000 livres et documents d'archives de la SAR, déposés à l'Institut de Grangeneuve, ont pris leurs quartiers dans les locaux de la Bibliothèque cantonale du Valais à Sion.

Un grand travail a déjà été accompli, la commission ad hoc en a étudié l'organisation. Le comité a mis la main à la pâte pour en effectuer le transfert ; en ce moment le classement avance, la sélection des ouvrages qui seront prêtés suit son cours, puis ils seront remis en état, catalogués, mis sur code-barres et informatisés. Cela a donné et donne encore un grand travail !

Nous pensons sortir les livres en prêt dans le courant du printemps. A ce moment-là je ferai paraître un communiqué traitant des modalités de prêt, ainsi qu'une liste complète des ouvrages à disposition des lecteurs. Si pour une raison impérative quelqu'un désirait consulter un ouvrage durant cette période d'organisation, il pourrait s'adresser à moi et ensemble nous devrions résoudre ce problème. Je demande encore à tous ceux qui possèdent des livres prêtés l'an passé de bien vouloir les renvoyer soit à l'Institut de Grangeneuve, soit à la Bibliothèque cantonale du Valais, rue des Vergers 9 à Sion, soit au rédacteur.

Encore un peu de patience, c'est à ce prix que nous nous dirigeons vers la perfection...

Votre rédacteur

